

Consultation Electronique

Du Lundi 7 février 2022 18h00 – au Vendredi 11 février 2022 – 18h00

En vertu des articles 6 et 48 des R.A FFT, Stéphane Bouvry Président du Comité Directeur sollicite l'avis des membres du Comité de Direction par un vote électronique sur la proposition suivante :

Homologation des tournois de printemps-été 2022

Suite à la demande d'homologation des tournois du printemps-été 2022, 4 clubs ont proposé les dates suivantes :

Hauteville du **15/07 au 24/07 2022**

Bréville du **18/07 au 31/07 2022**

Avranches du **20/07 au 29/07 2022**

Jullouville du **27/07 au 5/08 2022**

Premier point : Pour information,

Compte tenu du rapprochement des dates de ces 4 tournois situés sur le même secteur géographique, les présidents concernés ont été consultés : même s'il apparaît des périodes de chevauchements évidentes, ils ont déclaré ne pas être gênés par cet enchaînement et pouvoir s'arranger directement entre eux.

Deuxième point pour vote,

Il s'agit du nombre de jours sollicités par le club de Bréville (au total 14).

En effet, celui-ci nous a informés ne disposer que de 2 courts couverts lors de cette période, ses 2 autres terrains étant non praticables pour des raisons totalement indépendantes de sa volonté (structure déformée par des racines).

En raison de cette situation particulière et des textes prévus par la Ligue de Normandie (lesquels fixent une durée maximum de 10 jours pour ce type de compétition), il vous est demandé de bien vouloir répondre à la question suivante :

Etes-vous favorable à l'octroi d'une dérogation qui, exceptionnellement, autorise le club de Bréville à organiser son tournoi sur 14 jours ?

Résultat du vote sur 18 votants :

OUI : 14

NON: 4

Abstention : 0

La proposition est adoptée.

Fait à Equeurdreville, le 12 février 2022.

Patrick Olivier.
Secrétaire Général.

